
LA VILLE DE LYON RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR L'HABITAT ET LE LOGEMENT

Depuis le début du mandat, la Ville de Lyon déploie une stratégie globale et cohérente pour faire face à une crise du logement nationale, aux causes multiples et aux effets profonds. Produire plus de logements accessibles, mieux orienter les attributions, réguler les usages locatifs... autant d'axes d'action pensés dans une logique systémique pour garantir un droit effectif au logement pour toutes et tous. À l'occasion du Conseil municipal du 26 juin 2025, la Ville de Lyon a réaffirmé son engagement en faveur de l'accès au logement, à travers trois grandes mesures : le renforcement des aides à la production de logements sociaux, l'évolution de la politique d'attribution municipale en faveur des jeunes et des publics fragiles, ainsi qu'une nouvelle étape dans la régulation des meublés touristiques.

Plus de 7,6 millions d'euros d'aides à la pierre pour 861 logements sociaux

Dans un contexte de crise du logement et de ralentissement de la construction, la Ville de Lyon poursuit sa politique volontariste pour soutenir la production de logements sociaux. Une enveloppe de 7,6 millions d'euros a ainsi été votée lors du conseil municipal mettre la date afin de financer **861 logements, dont 153 via le plan d'urgence VEFA adopté en septembre 2024**, qui prévoit une bonification exceptionnelle de 50 % des aides sur les années 2025-2026 pour relancer les opérations.

Ce soutien massif s'inscrit dans le cadre **de l'objectif triennal 2023-2025**, fixé avec l'État, de 2 697 logements sociaux produits. Il traduit aussi l'impact de la révision des aides votée en 2023 : pour certaines opérations, la participation de la municipalité représente aujourd'hui près de 47 % du total des subventions, contre à peine 26 % auparavant.

Une nouvelle politique pour accompagner les jeunes et les publics en insertion

En tant que réservataire, la Ville de Lyon a également voté une révision de sa politique d'attribution des logements sociaux afin de mieux cibler les publics fragiles. Parmi les nouvelles priorités : **les jeunes de 18 à 30 ans, notamment ceux en rupture de logement ou sortant de l'Aide sociale à l'enfance, ainsi que les personnes en insertion professionnelle.**

Ce nouveau cadre vient compléter les priorités existantes et les critères déjà en place (relogement, lutte contre l'habitat indigne, violences intrafamiliales, agents municipaux) et reflète les ambitions portées par la Stratégie Habitat et Logement votée en 2024.

Favoriser le logement des agents municipaux : un levier d'attractivité

Face à la tension du marché locatif lyonnais, et pour garantir la meilleure qualité de service public pour les habitants, la Ville de Lyon développe depuis 2019 un dispositif dédié à **l'accès au logement des agents municipaux**. **Plus de 300 agents** ont ainsi pu être relogés depuis son lancement, à travers des partenariats avec plusieurs bailleurs sociaux, ou via le contingent municipal.

Meublés touristiques : vers un abaissement à 90 jours de location par an

Alors que les tensions sur le marché locatif s'accroissent, dans la lignée de nombreuses villes dans le monde, la Ville de **Lyon souhaite limiter les abus liés aux meublés de tourisme de courte durée en abaissant de 120 à 90 jours la durée maximale de location d'une résidence principale, dès le 1er janvier 2026**. Objectif : réduire les nuisances pour les riverains dans les résidences et quartiers les plus touchés, lutter contre la professionnalisation du secteur et préserver le parc locatif.

Un point d'étape stratégique le 2 juillet

Un an après l'adoption de la stratégie municipale Habitat/Logement, la Ville de Lyon réunira le 2 juillet au matin les acteurs du secteur (bailleurs, promoteurs, associations, partenaires institutionnels) pour un point d'étape dans les salons de l'Hôtel de Ville. Ce rendez-vous mettra également en lumière les enjeux liés à la protection contre les fortes chaleurs, dans une ville qui adapte son urbanisme aux défis climatiques.

« Depuis 2020, la ville agit avec détermination et de façon systémique pour produire du logement abordable et de qualité à Lyon, dans un contexte nationale. Avec ce conseil municipal, la ville continue de renforcer son action en soutenant la production de logement social, en régulant encore d'avantage les meublés de tourisme et en donnant un priorité pour l'accès au logement social de ses agents et agentes mais aussi des jeunes. » - **Sophia POPOFF, Adjointe au Maire déléguée au Logement et renouvellement urbain**